



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

100% Surveillants

Centre de Détention de
CHATEAUDUN



AGRESSION D'UN PERSONNEL FEMININ !!

Le 14 juillet, une Surveillante a été agressée par un détenu !!

En effet, durant le service d'après-midi, lors de la réintégration de la promenade de l'aile DOE, un détenu a commis le geste de trop. Celui-ci est aussi connu pour des pratiques exhibitionnistes envers les Surveillantes !!!

L'agresseur s'est avancé jusqu'à la Surveillante et a mis sa main sur les parties intimes de notre collègue qui l'a immédiatement repoussé. Aidée par une autre collègue, les Surveillantes ont réussi à réintégrer le détenu dans sa cellule.

Lorsque l'agresseur a appris qu'il faisait l'objet d'un compte rendu d'incident, il s'est mis à hurler les termes suivants : « *Vas-y mets le ! Grosse pute ! J'en ai rien à foutre* »!

Le détenu a été, par la suite, placé au quartier Disciplinaire.

Vers 19h00, le Chef d'Établissement s'est rendu au Q.D. afin de s'entretenir avec ce pervers. Pour seules paroles, ce dernier lui a déclaré : « *Casses-toi sale nègre, je ne veux pas te parler* ».

Le SPS apporte tout son soutien à la Surveillante victime de cette acte ignoble. Le SPS profite pour féliciter les Surveillantes qui ont fait preuve d'un grand sang-froid face à l'agresseur.

Le SPS apporte également son soutien au CE victime d'injures à caractères racistes inacceptables que nous condamnons fermement.

A l'heure de l'écriture de ce communiqué, la Surveillante est en arrêt de travail pour 8 jours et rendez-vous a été pris auprès du service UMJ (Unité Médico-Judiciaire) qui permet de qualifier l'Incapacité Totale de Travail (I.T.T.) de la victime sur les gestes de la vie courante.

Le S.P.S. condamne fermement cette acte et demande au Président de la commission de discipline une sanction exemplaire.

Le S.P.S. demande le transfert de ce lascar à l'issue de sa sanction au Quartier Disciplinaire.

Le 15/07/2019.